
Nachlassverträge Concordats Concordati

No 105 Mittwoch, 04.06.2003 121. Jahrgang

1. *Débitrice*: **Charles Maulini & Cie**, route du Pas-de-l'Echelle 1, 1255 **Veyrier**
2. *Remarques*: Le Tribunal de Première Instance, sis à Genève, Palais de Justice, place du Bourg-de-Four 1, Salle A2, 1e cour, rez-de-chaussée, statuera en audience publique le lundi 23 juin 2003 à 16 h. 30, sur l'homologation du concordat proposé par Charles Maulini & Cie, élisant domicile en l'Etude de Me Mauro Pioggia, avocat, rue de Beaumont 11, 1206 Genève.
Les opposants peuvent se présenter à cette audience pour faire valoir leurs moyens.
Tribunal de première Instance de Genève
1204 Genève

(01020304)